

# Lacquer Stik® Gold

LA-CO Industries, Inc.

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)  
Date d'émission: 10/01/2015  
Version: 1.0

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

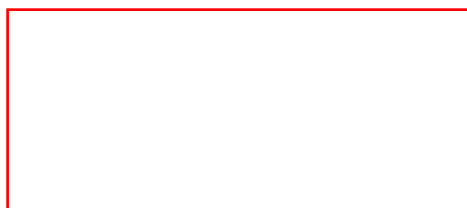
Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Lacquer Stik® Gold

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : peindre

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.  
1201 Pratt Boulevard  
Elk Grove Village, IL. 60007-5746  
Phone: (847) 956-7600  
Fax: (847) 956-9885  
E-mail: customer\_service@laco.com



### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément à la norme général harmonisé

Aquatic Acute 1 H400  
Aquatic Chronic 1 H410

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS09

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS-US) :

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P391 - Recueillir le produit répandu  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification SGH-US
Copper, dusts and mists (as Cu)	(n° CAS) 7440-50-8	28.75 - 41.25	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Zinc (stabilised)	(n° CAS) 7440-66-6	3.12 - 12.29	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Aluminium en poudre (stabilisée)	(n° CAS) 7429-90-5	0.21	Flam. Sol. 1, H228 Water-react. 2, H261

Texte complet des phrases H: voir section 16

# Lacquer Stik® Gold

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau.
- Premiers soins après ingestion : Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer une légère irritation.
- Symptômes/lésions après ingestion : Diarrhée. Nausées.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Rester du côté d'où vient le vent.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et récolter comme tout solide.
- Procédés de nettoyage : Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

# Lacquer Stik® Gold

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Produits incompatibles : Oxydant.  
Matières incompatibles : Sources de chaleur.  
Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.  
Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.  
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

peindre.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Lacquer Stik® Gold		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup> dusts and mists, as Cu; 0.2 mg/m <sup>3</sup> fume, as Cu
OSHA	Non applicable	
Aluminium en poudre (stabilisée) (7429-90-5)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Pneumoconiosis; LRT irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	15 mg/m <sup>3</sup> (total dust) 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable dust)
Canada (Québec)	VEMP (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
Canada (Québec)	Notations et remarques	(Métal)
Zinc (stabilised) (7440-66-6)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Rince-oeils. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.  
Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.  
Protection des voies respiratoires : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un masque adéquat.  
Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide  
Apparence : Un marqueur de crayon comme solide.  
Couleur : Or.  
Odeur : Huileux.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : 204 °C

# Lacquer Stik® Gold

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: insoluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aldéhydes.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)	
DL50 orale rat	> 2500 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5.11 mg/l/4h
Aluminium en poudre (stabilisée) (7429-90-5)	
DL50 orale rat	> 15900 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2.3 mg/l/4h No mortality observed in this study.
Zinc (stabilised) (7440-66-6)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5410 mg/m <sup>3</sup>

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

# Lacquer Stik® Gold

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

<b>Danger par aspiration</b>	: Non classé
<b>Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles</b>	
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/lésions après ingestion	: Diarrhée. Nausées.
Voies d'exposition probables	: Inhalation;Contact avec la peau et les yeux.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<b>Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)</b>	
CL50 poisson 1	0.2 mg/l
CE50 Daphnie 1	0.041 mg/l
NOEC chronique poisson	0.01 mg/l
<b>Aluminium en poudre (stabilisée) (7429-90-5)</b>	
CL50 poisson 1	> 218.64 mg/l ASTM 2000; test material: aluminium chloride hexahydrate; Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	1.4 mg/l OECD Guideline 202; test material: Aluminium hydroxide
LOEC (aigu)	72.89 mg/l
NOEC (aigu)	37.2 mg/l
<b>Zinc (stabilised) (7440-66-6)</b>	
CL50 poisson 1	439 µg/l 96 h Cottus bairdii

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Lacquer Stik® Gold</b>	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
<b>Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)</b>	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)</b>	
BCF poissons 1	0.009
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences du DOT and TDG

Description document de transport	: UN3077 Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (copper, zinc), 9, III
N° ONU (DOT)	: UN3077
Désignation officielle de transport (DOT)	: Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (copper, zinc)
Department of Transportation (DOT) des classes de danger	: 9 - Classe 9 (Matières dangereuses diverses)
Groupe d'emballage (DOT)	: III - Danger mineur

#### ADR

Description document de transport	: UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (copper, zinc), 9, III, (E)
Désignation officielle de transport (ADR)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (copper, zinc)

# Lacquer Stik® Gold

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

Groupe d'emballage (ADR) : III  
Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 9

### Transport maritime

N° ONU (IMDG) : UN 3077  
Nom d'expédition (IMDG) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(copper, zinc)  
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9  
Groupe d'emballage (IMDG) : III

### Transport aérien

N° ONU (IATA) : UN 3077  
Désignation officielle de transport (IATA) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(copper, zinc)  
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9  
Groupe d'emballage (IATA) : III

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations États-Unis

#### Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Quantité à déclarer (Section 304 de la liste des listes de l'EPA) : 5000 lb (for metal particles under 100 micrometers in diameter)

#### Aluminum powder (stabilised) (7429-90-5)

Subject to reporting requirements of United States SARA Section 313

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

#### Zinc (stabilised) (7440-66-6)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Subject to reporting requirements of United States SARA Section 313

Quantité à déclarer (Section 304 de la liste des listes de l'EPA) : 1000 lb

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

#### Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Classification SIMDUT : Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT.

#### Aluminum powder (stabilised) (7429-90-5)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

#### Zinc (stabilised) (7440-66-6)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

#### Réglementations UE

#### Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### Aluminum powder (stabilised) (7429-90-5)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### Zinc (stabilised) (7440-66-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### Directives nationales

#### Lacquer Stik® Gold

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).

Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).

# Lacquer Stik® Gold

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

### 15.3. Les réglementations américaines

#### Copper, dusts and mists (as Cu) (7440-50-8)

U.S. - New York - Right to Know List of Hazardous Chemicals  
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List  
U.S. - Florida Hazardous Substance List  
U.S. - Illinois - Right-to-Know Toxic Substances List  
U.S. - Pennsylvania - List of Hazardous Substances  
U.S. - Alaska - Designated Toxic and Hazardous Substances.  
U.S. - Missouri - Employer Information/Toxic Substances List  
U.S. - Texas - Hazardous Substance List  
U.S. - West Virginia - Hazardous Substance List  
U.S. - Wisconsin - Toxic and Hazardous Substances

#### Aluminum powder (stabilised) (7429-90-5)

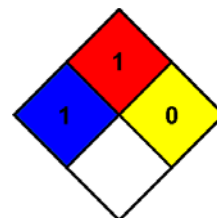
U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List  
U.S. - New York - Right to Know List of Hazardous Chemicals  
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

#### Zinc (stabilised) (7440-66-6)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List  
U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement	: Document original.
Sources des données	: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <a href="http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database">http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database</a> . Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <a href="http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html">http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html</a> .
Abréviations et acronymes	: ATE: Acute Toxicity Estimate. CAS (Chemical Abstracts Service) number. CLP: Classification, Labelling, Packaging. EC50: Environmental Concentration associated with a response by 50% of the test population. GHS: Globally Harmonized System (of Classification and Labeling of Chemicals). LD50: Lethal Dose for 50% of the test population. OSHA: Occupational Safety & Health Administration. PBT: Persistent, Bioaccumulative, Toxic. TWA: Time Weight Average. TSCA: Toxic Substances Control Act.
Autres informations	: Aucun(e).
Danger pour la santé NFPA	: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.
Danger d'incendie NFPA	: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.
Réactivité NFPA	: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



### Textes complet des phrases H:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Flam. Sol. 1	Matières solides inflammables, Catégorie 1
Water-react. 2	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, Catégorie 2
H228	Matière solide inflammable
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques

# Lacquer Stik® Gold

## Fiche de données de sécurité

selon Federal Register / Vol. 77, Règlement Règles et n o de 58 / lundi 26 mars 2012 /  
selon la réglementation Canadienne sur les produits dangereux (HPR)

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**SDS Prepared by:** The Redstone Group, LLC  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, OH USA 43016  
T 614-923-7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

LACO NA GHS SDS French

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*